

Accueil > Actualités > Gouvernance



## COMMUNIQUÉ

PUBLIÉ LE MARDI 7 NOVEMBRE 2023

PARTAGER SUR



AVEC NOTRE PARTENAIRE



### LES AUTRES ACTUALITÉS GOUVERNANCE

07.11.2023	Luxembourg : quand robustesse économique rime avec sécurité informatique
07.11.2023	Assemblée générale de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI)
03.11.2023	APPLIA ouvre un nouveau bureau de représentation au Luxembourg
27.10.2023	Négociations de coalition : Luc Frieden reçoit les propositions du CSDD
23.10.2023	Évaluation des impacts de la loi relative à la sécurité des données
	seaux sociaux

## GOUVERNANCE

# Assemblée générale de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI)

L'ingénieur Patrick Nosbusch est élu nouveau Vice-Président de l'OAI et Michelle Friederici est réélue comme Présidente OAI.

Près de 180 personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils à la Chambre de Commerce.

Après une longue et active participation, les ingénieurs-conseils **Marc FEIDER**, Trésorier d'octobre 2011 à octobre 2017 et Vice-Président de l'OAI depuis octobre 2017, et **Gilles CHRISTNACH**, membre du Comité des Ingénieurs-Conseils depuis décembre 2011 et du Conseil de l'Ordre depuis octobre 2013, estimeront qu'il était temps de laisser leur place au sein du Conseil et ne présenteront donc pas leur candidature.



Patrick NOSBUSCH, nouveau vice-président - OAI

Marc FEIDER et Gilles CHRISTNACH ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement bénévole au service des professions OAI.

**Patrick NOSBUSCH**, ingénieur diplômé de l'Université de Liège exerçant sa profession en tant qu'associé du bureau INCA, Ingénieurs-Conseils à Niederanven, a été élu nouveau **Vice-Président de l'OAI**. Trésorier de l'OAI depuis 2017, il est très actif dans les dossiers du cadre contractuel ainsi que de la sensibilisation des jeunes aux professions OAI.

**Michelle FRIEDERICI**, architecte exerçant sa profession en tant qu'associée-gérante du bureau FG ARCHITECTES à Dudelange, a été réélue **présidente de l'OAI**.

Les ingénieurs **Mike DUSSELDORF**, associé du bureau GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES à Niederanven, et **Jacques SEYWERT**, associé-gérant du bureau SCHROEDER & ASSOCIES à Kockelscheuer, ont été élus **nouveaux membres du Conseil de l'Ordre**.

Les architectes **Corinne STEPHANY**, associée du bureau JONAS ARCHITECTES ASSOCIES à Ettelbrück, **Jean-Claude WELTER**, associé du BUREAU D'ARCHITECTURE WEB à Grevenmacher, et **Steve WEYLAND**, associé du bureau

METAFORM à Luxembourg, ont été réélus membres du Conseil de l'Ordre.

### NOS PARTENAIRES GOUVERNANCE



### Abonnez-vous à notre newsletter

Recevez directement dans votre boîte mail toutes les actualités d'Infogreen !

Votre email

Je m'abonne

Choisir mes abonnements

Suivez-nous et restez informés !



Dans son introduction, **Michelle FRIEDERICI** a souligné l'espoir de voir le nouveau Gouvernement se saisir enfin des revendications de longues dates de l'OAI, notamment en matière de simplification administrative, alors que l'OAI a reçu une oreille très attentive lors de la présentation aux partis politiques en lice de ses propositions dans le cadre des élections législatives, reprises sur le site [ppo.lu](http://ppo.lu).

La mise en place d'un code de la construction, sous l'égide d'un.e Bautenminister.in, permettra non seulement d'accélérer les procédures, mais de construire de manière plus simple et plus économe en ressources.

Vu la situation économique difficile rencontrée par de nombreux bureaux dans la période multicrise actuelle, elle rappela, que selon leur déontologie, la rémunération des professions OAI doit correspondre à une rétribution équitable, correspondant à l'importance de la mission accomplie et leur permettant d'exercer dignement leur profession. Des réflexions sur des méthodes alternatives d'établissement des honoraires, basées plutôt sur le volume horaire des prestations nécessaires, sont ainsi en cours.

Le Vice-Président sortant **Marc FEIDER** s'est félicité de la relance des discussions avec les artisans pour compléter la Maîtrise d'œuvre OAI – MOAI.LU avec ces partenaires essentiels. Afin de souligner l'importance de placer les professions OAI au cœur du changement requis pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques, culturels et sociétaux actuels et futurs, les membres OAI peuvent signer la [charte de valeurs OAI](#) y afférente et communiquer à ce sujet.

Il a tenu à remercier sa famille, ses associés du bureau SCHROEDER & ASSOCIES, les membres du Conseil de l'Ordre actuel.le.s et passé.e.s, le personnel du secrétariat de l'OAI, et également tous les membres de l'OAI pour leur confiance et leur soutien tout au long de son action au Conseil de l'Ordre.

Les membres du conseil ont ensuite détaillé le **rapport d'activités 2022-2023** autour de sept thèmes principaux dont le but est d'atteindre l'amélioration de la culture du bâti.

Le Directeur **Pierre HURT** a fait le point sur l'état du projet n°7932 de nouvelle loi OAI et ses enjeux et pour lequel l'avis du Conseil d'Etat n'a pas encore été publié. En matière de simplification administrative, le fort potentiel d'amélioration de la situation actuelle et l'accueil favorable de la proposition OAI d'établir un véritable code de la construction lors de l'échange annuel organisé par l'OAI avec les diverses administrations.

Il a présenté de manière succincte la présentation des propositions d'engagements OAI auprès de l'Autorité de la Concurrence dans le dossier du secteur public et les études OAI sur la situation économique de ses membres, dossiers qui avaient déjà été présentés en détail dans une séance pour les membres OAI le 19 juillet 2023.

**Corinne STEPHANY** a présenté les travaux OAI en vue de mettre en place un contrat-type, valable quel que soit le maître d'ouvrage et fixant ainsi les prestations à fournir, à publier par le CRTI-B avec 4 segments : clauses administratives générales, clauses techniques générales, clauses administratives particulières et clauses techniques particulières. Les travaux d'actualisation de la Maîtrise d'œuvre OAI – MOAI.LU (mises à jour des prestations et des interfaces, nouvelles fiches de travail) ont bien avancé et seront poursuivis en 2024.

Le nouveau site [www.concursoai.lu](http://www.concursoai.lu), outil OAI permettant d'organiser et de suivre des concours en ligne et ayant notamment pour objectif de soutenir les membres OAI organisateurs de procédures d'attribution et d'informer leurs maîtres d'ouvrage sur les procédures possibles et l'orienter vers le choix adéquat pour son projet, a été présenté par **Jean-Claude WELTER**. Le concours « Glamping Cabins », organisé par le Ministère du Tourisme en collaboration avec l'OAI, est le 1<sup>er</sup> concours utilisant cet outil.

**Gilles CHRISTNACH** a présenté la note d'intention OAI « BIM et Marchés publics » qui peut être décomposée en 3 étapes : la mise à niveau des prestations de chaque partenaire de la Maîtrise d'œuvre OAI, l'homogénéisation des pratiques du BIM, et l'accompagnement des membres OAI dans ce processus.

**Patrick NOSBUSCH**, a souligné le succès des workshops proposés aux lycéen.ne.s pour les sensibiliser aux professions OAI. Après une première expérience très positive au Science Center le 12 mai 2023, cette manifestation sera renouvelée en 2024 au Lycée du Nord (Wiltz) et au Lycée Nic-Biever (Dudelange).

**Steve WEYLAND** a dressé le bilan intermédiaire du cycle 2023 des formations continues de l'OAI en collaboration avec notre partenaire House of Training. Le cycle des formations continues OAI pour l'année 2024, qui sera publié sur [www.oai.lu/formation](http://www.oai.lu/formation), a également été présenté. En tout, 29 formations sont prévues, représentées sous 6 thématiques.

**Pierre HURT** a exposé les actions de l'OAI dans le cadre des élections législatives, dont la communication a été centralisée sur le site [www.ppo.lu](http://www.ppo.lu). Il reprend également les courriers récents adressés par l'OAI au Formateur du nouveau Gouvernement.

Un kaléidoscope des nombreuses activités publiques de l'exercice écoulé, qui se sont traduites par une forte présence de l'OAI dans la presse et les médias, a été parcouru.

**Pierre HURT** a invité l'assemblée à noter la date de la remise du Bauhärepräis OAI 2024 lundi 10 juin 2024 à la Philharmonie. Par ailleurs, la 2<sup>e</sup> édition d'Art in Situ OAI sera organisée lors du 2<sup>e</sup> semestre de 2024.

Nous vous invitons à consulter le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu) pour plus d'informations.

Photo d'illustration : OAI

Légende photo : **Le nouveau Conseil de l'Ordre** avec les 2 membres sortants (de g. à d.) :

1<sup>er</sup> rang : Marc FEIDER, Mike DUSSELDORF, Michelle FRIEDERICI, Patrick NOSBUSCH, Corinne STEPHANY, Jacques SEYWERT, Corinne STEPHANY, Gilles CHRISTNACH

2<sup>e</sup> rang : Yann JEGU, Jean-Claude WELTER, Pierre HURT, Steve WEYLAND